

# <u>COMPTE RENDU</u> Réunion du 14 janvier 2013, conseil de l'ÉD MSTIC

**Personnes présentes**: Patrice Aknin, Didier Aubert, , François Bouchut, Sylvie Cach, Fabien Casenave, Djalil Chafaï, Michel Couprie, Raphaël Danchin, Jean-François Delmas, Bernard Ducomet, Michel Kasser, Régine Laleau, Renaud Marlet, Régis Monneau, Sébastien Mustière, Johann Nicod, Nicolas Paparoditis, Odile Picon, Patrick Siarry, Pierre Youssef.

**Excusés**: Yacine Amirat, Marc Antoni, Marie-Pierre Béal, Didier Chauveau, Antoine Despujols, Gilles Gallée, Jean-Patrick Lebacque, Martine Villegas.

Au cours de cette réunion, les points suivants sont abordés.

## 1) Le budget 2013

Il est prévu que la dotation 2013 soit identique à celle de 2012 soit un budget global de 47000 euros, nous attendons confirmation de Paris-Est.

L'ÉD MSTIC a exécuté presque la totalité du budget 2012 soit plus de 39000 euros, le tableau récapitulatif fourni précise les engagements réalisés par laboratoire et par type de dépense, pour l'essentiel il s'agit de prise en charge de participation de doctorant à des formations ou à des conférences (26000 euros) et d'autre part la prise en charge de déplacement de jury de thèse (6000 euros) ainsi que le fonctionnement de l'ÉD (7000 euros).

#### 2) La mobilité des doctorants

Un appel d'offre sera prochainement diffusé aux doctorants inscrits en année 2 et 3 afin de les inciter à la mobilité. Ce dispositif prévoit deux options non cumulables et dans la limite du budget :

- les missions courtes, inférieures à un mois et pour un montant maximum de 1000 euros pendant la durée de la thèse par doctorant.
- Ou
- les missions longues de 1 à 2 mois à l'étranger et pour un montant maximum de 2000 euros pendant la durée de la thèse par doctorant.

Les demandes seront traitées au fil de l'eau, il est cependant souhaitable de soumettre sa candidature au plus tard le 30 juin.

La nature des dépenses possibles : transport, hébergement et frais d'inscription.

Les justificatifs à fournir : lettre d'invitation, texte détaillant (en une page) le projet scientifique et justificatifs des frais prévisionnels.

L'ÉD MSTIC fournira aux doctorants un formulaire de demande incluant l'avis du directeur de thèse et l'avis du responsable de laboratoire. Le co-financement est également possible.

L'ÉD MSTIC vient de diffuser l'attribution 2013 organisée par le PRES UPE des bourses de mobilité (3 supports, au total 12400 euros) et bourses de soutien aux thèses en cotutelle (3 supports, au total 18000 euros)



## 3) Le taux d'encadrement des directeurs de thèse

Il est rappelé que le taux d'encadrement est de 4 thèses par directeur de thèse et qu'il y a très peu de dépassements à cette règle dans l'ÉD MSTIC. L'obtention de la HDR ou dérogation de HDR doit être davantage incitée.

# 4) <u>Les spécialités</u>

Liste des nouvelles spécialités :

- 1. Électronique, Optronique et Systèmes (CNU63)
- 2. Informatique (CNU 07, 15, 27, 71)
- 3. Mathématiques (CNU 25, 26)
- 4. Sciences et Technologies de l'Information Géographique (CNU 23, 27, 35, 36, 61)
- 5. Signal, Image, Automatique (CNU 27, 61)

### Les changements sont donc les suivants :

- [1] Disparition de "Sciences et Techniques de l'Information".
- [2] Modification de SIG en STIG.
- [3] Création de "Signal, Image, Automatique" en remplacement de TSI.
- [4] Mise à jour des CNU.

### 5) Le dossier d'accréditation AERES

Le dossier préparatoire AERES de l'ÉD MSTIC démarrera en février prochain. L'AERES n'attribue plus de notes mais uniquement une appréciation.

### 6) Points divers

Les trois conseils de l'ÉD MSTIC seront organisés dans la limite des disponibilités comme suit : en janvier au CERMICS à Champs, en juin au LAMA à Champs et en septembre au bâtiment Pyramides à Créteil.

Le mandat des trois doctorants élus se termine, l'ÉD MSTIC organisera prochainement les élections.